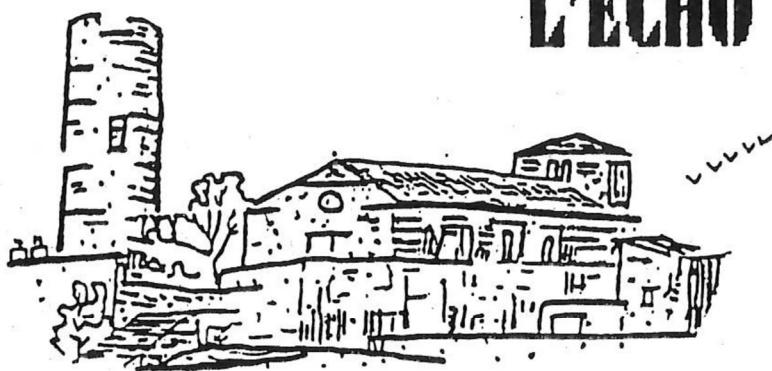


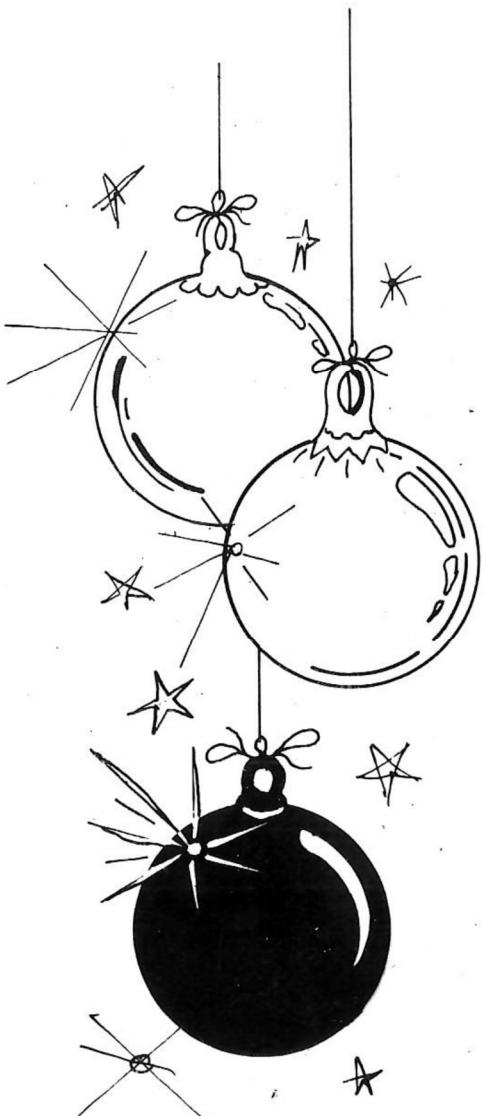
CH  
A  
M  
B  
L  
E  
S

H



# L'ÉCHO DE LA TOUR

Bulletin Municipal d'Information  
n° 18 - Décembre 1991





## LE MOT DU MAIRE

Amis lecteurs,



L'équipe municipale arrive à mi-parcours du mandat que vous lui avez confié.

La majorité des engagements que nous avions pris pendant notre campagne (adduction d'eau, assainissement, dissimulation des réseaux ...) sont en partie réalisés pour certains, et en cours de réalisation pour d'autres.

A ces projets initialement prévus, il convient d'ajouter tous ceux, importants pour la vie de tous les Chamblous, que nous avons pu réaliser en plus, cette année, à savoir :

- l'éclairage public et la signalisation dans tous les hameaux,
- l'aménagement intérieur de l'Auberge d'Essalois et la création de deux emplois sans que la commune ait à supporter une charge financière (les annuités étant entièrement remboursées par le montant de la gérance payée par les locataires),

... / ...

- la réalisation de l'éclairage intérieur de l'église avec la participation financière du comité paroissial,
- et, en collaboration avec le Foyer Rural, l'agrandissement et l'aménagement de leur salle.

Pour ce qui est de ce projet, je vous rappelle que c'est la commune qui a assuré la maîtrise d'ouvrage, ce qui a permis non seulement de récupérer la T.V.A., mais encore d'obtenir une aide financière importante du Conseil Général (40 % sur le montant hors taxes). Seule cette collaboration pouvait permettre la réalisation de cette grande et belle salle, conforme à la réglementation.

L'Association du Foyer Rural participera aux annuités de règlement de ces travaux.

Comme vous pouvez le constater, 1991 a été très riche sur le plan des réalisations communales.

Je souhaite que 1992 nous permette de continuer dans cette voie et qu'elle vous apporte à tous une bonne santé et de nombreuses satisfactions personnelles.

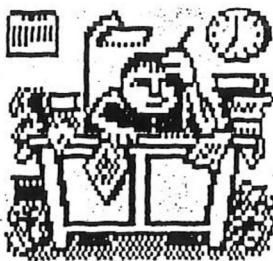
Meilleurs Voeux à tous.

P. GIRAUD





## L'ECOLE



### SUR LA COLLINE ...

Le soleil ... le sable fin ... la mer ... la baignade ... les jeux ... le farniente ... ne sont que souvenirs ...

La rentrée scolaire s'est effectuée normalement. Pour les "anciens", habitués des lieux ... pas de soucis : ils connaissent les moindres recoins des locaux.

Les "petits nouveaux" ont pu découvrir leur école, ils ont repéré leur classe ... la cantine ... et situé les toilettes.

Egalement, ils ont fait connaissance avec une nouvelle maîtresse : Elisabeth DIALLO, venue ... pour pallier l'absence de Sylviane RABY ... et pour cause ... l'arrivée de KIM.

Le premier trimestre vient de s'achever ... à la grande joie des enfants. Ils vont profiter de ces quelques jours de vacances ... de Noël ... pour se reposer ... se refaire une santé ... et jouer avec les cadeaux du Père Noël.

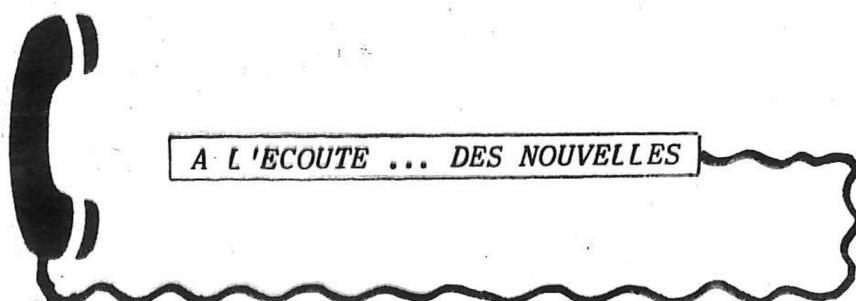
Quant au personnel enseignant, il mettra à profit cette pause pour recharger les "accus".

Dès la reprise ... ou dans les jours qui vont suivre, Sylviane RABY va reprendre le chemin de l'école ... Elisabeth va donc nous quitter ... avec un petit pincement au cœur, car elle avait su rapidement s'intégrer dans notre petite école.

Au cours de son bref passage, ô combien remarqué, elle a su par sa discréction, sa disponibilité et sa compétence se faire apprécier de ses collègues.

De par sa gentillesse et son savoir, les élèves garderont de leur institutrice un excellent souvenir.

Tous nos voeux de réussite accompagnent Elisabeth dans son prochain poste ... et peut-être à bientôt.



#### DU CHANGEMENT ... A L'INSPECTION

Monsieur Jean TEIL, Inspecteur de l'Education, nous a quittés ... pour prendre une retraite bien méritée, après avoir exercé pendant 17 ans dans la circonscription de Firminy.

Son remplaçant, Monsieur Jean-Noël CANCADE, originaire de l'Isère, a assuré plusieurs et différentes fonctions au sein de l'Education Nationale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

\*

\* \*

#### DES PREVISIONS ...

Le préau ... pour bientôt. Une étude est en cours de réalisation pour élaborer sa structure et son financement.

\*

\* \*

#### A VOTRE ECOUTE ...

Pour la scolarité de votre enfant ... pour la vie de l'école ... pour des problèmes ... pour des informations ... pour des doléances ... pour des questions ... vous pouvez contacter vos représentants élus au Conseil d'Ecole :

Classe Maternelle

Mme Rolande CHOPIN, Titulaire

Mme Maryse JOUSSERAND

Classe GS, CP, CE1

Mme Anne-Marie BERAUD, Titulaire

Mme Josette REBEAUD

Classe CE2, CM1, CM2

Mme Dominique HIVER, Titulaire

M. Michel FAVIER

\*

\*\*

UN UNIVERS ... POUR TOUS

Vous goûtez au plaisir de la lecture ... vous adorez les livres ... vous souhaitez parler des bouquins que vous aimez ... des auteurs qui vous ont marqués ... dans une ambiance conviviale.

Alors n'hésitez pas, vous les passionnés ... mais nous invitons aussi tous les lecteurs qui n'ont pas le temps de lire ... ou qui désirent découvrir la lecture enfantine.

Rejoignez le Club Lecture qui a redémarré depuis le 19 novembre.

Venez participer aux rencontres dans les locaux scolaires qui ont lieu une fois par mois.

Pour la saison à venir, des projets : venue d'une librairie, d'une bibliothécaire ...

Prenez un moment de détente, car lire ... est un plaisir qui allie connaissance et curiosité.

N.B. : Pour tous renseignements complémentaires, contactez J.C. BOYER, Directeur de l'Ecole, au 77.52.45.98.



## L'AVENIR ... AU FUTUR



Afin d'offrir à nos élèves toutes les chances de réussite de découvrir les nouvelles technologies dès leur plus jeune âge ... nous essayons de donner, dans la mesure de nos moyens, tous les éléments indispensables.

Pour ce faire, à la rentrée scolaire, nous avons fait l'achat de matériel informatique : PC Machintosh disque dur ... logiciels, et imprimante, d'un montant de 20.000 F.

Il est bon de souligner que c'est la seule école de la circonscription dotée d'un tel équipement.

Ce nouvel outil de travail permettra à nos enseignants d'éduquer et de familiariser nos petits Chamblois à ces nouveaux concepts ... tournés vers l'avenir.

De plus, cet équipement sera fort apprécié pour rédiger et imprimer leur journal : "L'école sur la colline".

La présentation, nous n'en doutons pas, sera considérablement améliorée.

La vie scolaire de nos enfants vous intéresse ... vous avez envie de connaître leurs activités et travaux ... Alors, n'hésitez pas !

Abonnez-vous et invitez vos parents et amis à parcourir ces nouvelles éditions ... dont le prix d'abonnement est fixé à 50 francs pour trois numéros.

Alors, dépêchez - vous de compléter le coupon-réponse ci-dessous :

---

### COUPON A REMPLIR ET A RETOURNER LE CAS ECHEANT A L'ECOLE

Je, soussigné ..... désire .....  
abonnement(s) au journal scolaire "L'Ecole sur la Colline".

Le prix d'un abonnement s'éllevant à 50 F, je joins donc ..... francs à ma commande.

Mode de paiement

Signature

- chèque
- liquide



## DES RYTHMES ... NOUVEAUX

En effet, depuis janvier 1991, la durée hebdomadaire a été ramenée à 26 heures.

Cela oblige de dégager, sur l'ensemble de l'année scolaire, un crédit de 36 heures.

Ce changement, dans la vie de l'école, permet de consacrer :

- 1) 6 heures pour la tenue obligatoire du conseil d'école
- 2) 12 heures d'animations pédagogiques
- 3) 18 heures de réunion de travail en équipes.

D'où pour les 67 élèves se rendant à l'école communale, des "jours de congés supplémentaires" correspondant aux journées de concertation des instituteurs aux 2ème et 3ème trimestres:

- Samedi 18 janvier
- Samedi 8 février
- Samedi 14 mars
- Samedi 11 avril
- Samedi 9 mai
- Samedi 20 juin
- Samedi 27 juin

\*

\* \*



## VACANCES SCOLAIRES

Zone B : ACADEMIE DE LYON

### Vacances d'hiver

Du samedi 22 février après la classe au lundi 9 mars au matin

### Vacances de Printemps

Du samedi 18 avril après la classe au lundi 4 mai au matin

### Vacances d'été 92

Du mercredi 8 juillet après la classe au jeudi 10 septembre rentrée scolaire





### NOS PETITS ... DEVIENDRONT GRANDS

Depuis la création du Conseil Municipal Enfants, nos "nommés" participent de plus près à la vie de leur commune ... de leurs hameaux ... de leur école ...

Cette structure est une excellente formation au civisme... à la découverte de l'apprentissage de la citoyenneté. Ils prennent des responsabilités et des initiatives (prévisions, projets, gestion, action ...).

Très important aussi, elle permet des échanges entre enfants et adultes ... entre enfants et élus ... en un mot : le dialogue.

De plus, l'école est un lieu d'éducation et résolument ouvert sur la vie.

Nous ne doutons pas de l'intérêt pour une telle initiative, jugée indispensable.

Afin de permettre un bon fonctionnement de cette jeune "assemblée", nous lui avons accordé un budget de 7.000 F.

Nous vous présentons les nouveaux membres :

Maire Rémi VALETRE

Adjointe Orianne PRAMALION

Conseillers Marianne BARBARIN

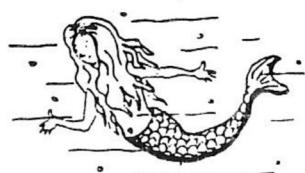
Charles-Edouard BERAUD

Nathalie CLAVIER

Guillaume PERRIER

Cédric PESCE

Guillaume PEYRET



### NOS "TRITONS" ... A PLEIN POUMON

Comme l'an dernier, une quarantaine d'enfants a repris le chemin de la piscine du Petit Bois à St Just depuis début octobre, pour une vingtaine de séances d'une heure environ.

Deux fois par semaine, les petits Chamblois quittent leur école vers 14 h 15 pour se rendre à la piscine où, depuis cette année, deux maîtres-nageurs sont à leur disposition pour des cours de natation, niveau par niveau (des grandes sections de maternelle aux cours moyens).

En effet, cette année, la Commune de Chambles ayant accepté d'adhérer au Syndicat Intercommunal pour le Développement et l'Amélioration des Communes qui gère la piscine, il a été possible de faire bénéficier l'école de Chambles d'une plage en horaire scolaire (de 14 h 40 à 15 h 30) les mardis et vendredis, et de profiter ainsi des capacités des maîtres-nageurs.

Cette adhésion implique bien sûr une participation financière, définie au sein du Syndicat en fonction du nombre d'habitants de la commune adhérente.

Il faut noter que, grâce à cette adhésion, il n'est plus besoin de faire appel à des personnes bénévoles sur la commune pour pouvoir surveiller les enfants à la piscine.

Egalement, nos petits "Tritons" bénéficient du transport, inclus dans la participation.



DES "MOZART" ... EN HERBE ?

Depuis octobre, les cours de musique CEMEO à Chambles ont pu reprendre dans les locaux de l'école.

Mais, par suite d'un changement d'emploi du temps des deux jeunes professeurs, ces cours ont désormais lieu tous les mercredis matin, en période scolaire.

Début des cours à 9 h 00, fin des cours à 12 h 30 pour un total de 14 élèves, répartis en 5 niveaux.

Concernant le solfège, 5 élèves prenant aussi des leçons d'instruments (flûte ou piano).

Le principe de la participation municipale est maintenu pour 2/3 du montant du solfège (l'instrument reste à la charge complète des familles), soit : 245 F de participation municipale sur un total de 365 F pour le solfège.



### LE RESTAURANT ... DES ENFANTS

Appelé plus communément "cantine scolaire", c'est un service géré par l'A.F.R., que beaucoup de familles ont eu l'occasion d'utiliser et d'apprécier.

Il fonctionne durant l'ensemble de l'année scolaire et permet aux enfants scolarisés de bénéficier d'un repas de qualité à midi, facilitant ainsi les possibilités de travail ou la disponibilité des parents.

Les menus sont affichés à l'école, au début de la semaine, pour les mamans soucieuses d'un équilibre alimentaire quotidien et pour l'information de l'enfant.



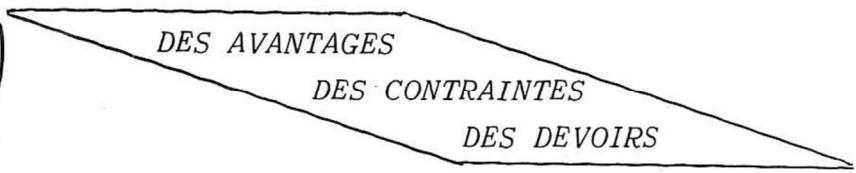
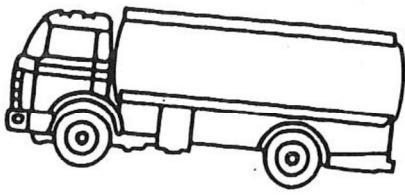
### TRANSPORTS SCOLAIRES ... TOUJOURS A LA UNE

Enfin les voilà ...

COLLEGE ANNE FRANK : Sury-Tourisme

Lundis	Mercredis	Jeudis	Vendredis	Samedis	Soirs
7 h 10		7 h 07	LABORIE, lotiss. après carrefour		17 h 32
7 h 12		7 h 09	BOURG DE CHAMBLES face rest. BARBIER		17 h 34
7 h 14		7 h 11	LES SOURCES lotissement Le Nez		17 h 36
7 h 16		7 h 13	LA GARDE		17 h 38
7 h 21		7 h 18	VASSALIEUX		17 h 43
7 h 23		7 h 20	N.D. DE GRACE		17 h 45
7 h 26		7 h 23	LES TRATS carrefour N.D. GRACE		17 h 31
7 h 28		7 h 26	CESSIEUX LE HAUT		17 h 28
PAS D'ARRET		7 h 28	NOAILLEUX		17 h 26
7 h 30		7 h 30	CESSIEUX LE BAS restaurant SIMAND		17 h 24
7 h 32		7 h 32	LE PLAT DE MALLEVAL rest. L'écureuil		17 h 22
7 h 34		7 h 34	CHEMIN DES BRÉATS		17 h 20
7 h 45		7 h 45	COLLEGE ANNE FRANK		17 h 10





### DES AVANTAGES

Le Conseil Général finance la quasi-totalité des ramassages scolaires sur le département (environ 600 circuits). Il consacre un budget important pour le transport des élèves. Après la rentrée scolaire, le Conseil Général ne prend pas en compte des modifications de parcours, sauf cas de force majeure.

### DES CONTRAINTES

Les créations de circuits de ramassage ou des mises en place de services d'approche ne sont autorisés qu'à partir de deux élèves, subventionnables en zone de montagne (commune de moins de 1.000 habitants).

Ces élèves doivent également être domiciliés à plus de 2 kilomètres du point de ramassage le plus proche.

### MALGRE TOUT

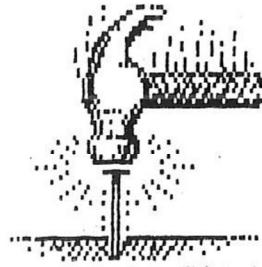
Les enfants de plus de trois ans peuvent emprunter le car de ramassage scolaire.

### UN PLUS

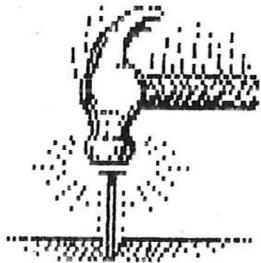
Le Conseil Municipal vient de voter une nouvelle disposition : "Sera desservie par le ramassage scolaire toute habitation située à plus de 300 mètres d'un point de ramassage déjà existant, si elle est accessible par le car (voirie et possibilité de faire demi-tour).

### DES DEVOIRS

Tous les élèves désirant emprunter les différents cars de ramassage (école communale, collèges d'Unieux et St Just St Rambert, lycées d'Andrézieux et de Firminy) pour l'année scolaire 1992/1993 doivent se faire inscrire en Mairie le 31 mars 1992 au plus tard afin de prévoir les services nécessaires pour la prochaine rentrée. Nous comptons sur votre compréhension.



## TRAVAUX



### VOIRIE COMMUNALE

A la grande satisfaction des usagers, la majorité des maisons sont desservies par des voies goudronnées.

La réfection des différentes chaussées communales permet ainsi une circulation plus aisée ... mais aussi, pour la sécurité de tous, facilite un meilleur accès aux engins lors du déneigement.

Malgré un recensement rigoureux ... quelques voies ont été oubliées lors de l'inventaire.

Dans les prochains mois, les reprises seront effectuées, en particulier :

- 1 - Chemin de Notre Dame de Grâce
- 2 - Travaux d'élargissement divers
- 3 - Interventions imprévues
- 4 - Remise en état des différents chemins de Meyrieux  
(après réalisation de l'assainissement)

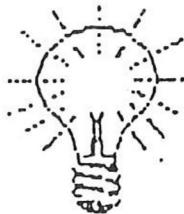


### VOIRIE FORESTIERE

5 km ont été réalisés.

Les chemins de la Garde, des Fourches et Biesse sont terminés.

Le coût de l'opération s'est élevé à 61.068 F. Cette réalisation a été subventionnée à 45 %. Par mesure de précaution, une enveloppe de 13.000 F est mise en attente pour d'éventuels travaux en 1992.



### SUITE ... ET ... FIN

Ce grand projet de dissimulation des réseaux dans le bourg est en grande partie réalisé. Un tronçon reste à exécuter : la liaison entre le bourg et le CD 108.

En 1992, la "boucle" devrait se fermer par la pose de 5 poteaux et d'un nouveau transformateur.

Il faut souligner la réussite de ces travaux en tous points remarquables : fonctionnels et esthétiques.

Cette réalisation renforce l'image de marque de notre commune.



### EN PLEINE LUMIERE ...

Les travaux d'éclairage complémentaire de l'Eglise sont terminés ... et conformes aux normes de sécurité.

Tous les fidèles présents, en particulier la veillée de Noël, ont pu constater la qualité du travail ainsi réalisé.

Après étude par un ingénieur conseil, la société RIVAT a exécuté les modifications dans les plus brefs délais.

Le coût des travaux s'est élevé à :

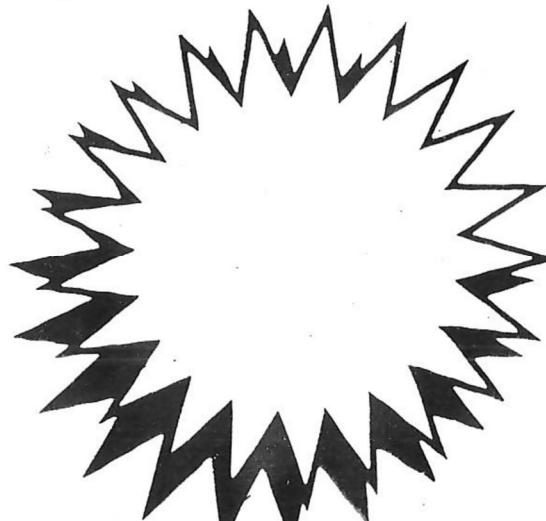
1 - Alimentation 3.270 F.

2 - Armoires 12.500 F.

3 - Equipements électriques 37.865 F.

soit 53.635 F. H.T.

Il faut souligner que le Comité Paroissial a pris à sa charge 20.000 F du montant.





## DES AMENAGEMENTS

### AMENAGEMENT DE LA GRANGE DU C.C.A.S.

La grange du C.C.A.S., située au bourg, et dont la location en bâtiment agricole a été suspendue fin 1990, a été louée à la Mairie par un bail de 19 ans pour 1 franc. Cette grange sera transformée en local technique pour abriter le matériel municipal, garer la voiture. Une partie sera aménagée en atelier de réparation et vestiaire pour les employés communaux. Le montant estimé des travaux de gros oeuvre (charpente, ouverture et dalle ciment) s'élève à 338.074,04.F.

### POUR LA SECURITE

Afin de permettre aux usagers, par mauvais temps, et surtout en période de brouillard, de se diriger sans inquiétude ... et en toute sécurité évidemment, la Commune a fait procéder au marquage de l'axe médian de la chaussée reliant les "Trats" à l'intersection du CD 32, en passant par Notre Dame de Grâce, ainsi que d'une partie de la montée du Peybert en direction de Biesse.

La réalisation de ce travail a été confiée à des "pros" de la signalisation routière, la société PROSYN.

Le coût de cette opération s'est élevé à 12.000 F H.T.

### POUR LA PROPRETE

Que viennent découvrir ces gens ? ces touristes ? ... une nature vraie, accueillante, propre, nos sentiers ... riches en ballades et randonnées, mais aussi découverte de notre patrimoine, sa tour, son église, le Château d'Essalois, son musée de l'école d'autrefois... également ses restaurants.

Ils aiment et apprécient notre commune ... sachons les accueillir !

On se réjouit de l'engouement que suscite notre "petite cité" ... mais on déplore un phénomène inquiétant : LA POLLUTION.

Elle vient défigurer nos superbes paysages ... très souvent on nous signale des dépôts sauvages.

Une telle pratique est contestable ... car souvent des moyens sont mis à disposition.

Conscients de l'intérêt que chacun porte à notre environnement ... au développement de notre bourg ... de nos villages, et soucieux de préserver le meilleur cadre de vie, permettez-nous de vous demander d'avoir une action pédagogique envers vos enfants... et aussi d'utiliser tous les moyens pour éviter un tel désagrément.

La commune a procédé à la mise en place de 5 containers:

2 à Essalois

1 à Lagarde

1 à Notre Dame

1 à Vassalieux

Coût de l'opération : 9.950 F.

Nous vous rappelons que 5 containers ont été mis en place sur les sites suivants : 2 à Meyrieux, 1 sur le parking, 1 à la cantine et 1 à Laborie.



#### UNE CURE ... DE JEUNESSE

Profitant d'un vigoureux hiver, elle s'est fait une beauté : un lifting, quelques touches de fard à joue et la voici prête à vous accueillir dans un site grandiose de jour et "fantastico romantique" de nuit.

L'auberge d'Essalois, depuis juillet 1991, a ouvert ses portes.

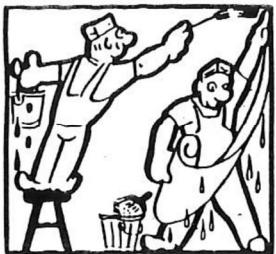
Deux conventions ont été signées par la commune :

- la première avec le Syndicat des Gorges de la Loire, qui a permis cette rénovation
- la deuxième avec les gérants, M. et Mme BLAIR/FLEMMING.

La location s'élève à 50.400 F/an.

Une caution de 30.000 F a été demandée. La commune a dû réaliser un emprunt de 350.000 F pour l'achat de matériel. Les anuités de ce dernier seront entièrement couvertes par la location.

#### A L'OUVRAGE ... LE SERVICE TECHNIQUE



Mais que font -ils ? ... où sont-ils ? Deux employés ... ? Beaucoup trop ! ...

Ce sont des mots qui reviennent très souvent par l'Echo ... de notre vieille tour.

Afin de dissiper toute inquiétude ... tout "malentendu"... il est bon de rappeler que notre petite commune s'est transformée. Les travaux ont augmenté et se sont diversifiés.

Les Chamblous ont pu s'apercevoir des efforts accomplis dans les meilleurs délais pour vous satisfaire et vous rendre la vie quotidienne plus agréable.

Il faut souligner que l'intervention, pour des raisons techniques, de services extérieurs, demande parfois des délais assez longs et coûteux.

Nos deux agents techniques évitent très souvent et dans la plupart des cas d'avoir recours à une main d'œuvre externe.

Nous vous indiquons ci-dessous les travaux réalisés par nos deux employés, dont la liste n'est pas exhaustive.

#### A L'ECOLE

Peinture extérieure des boiseries

Entretien des espaces verts

Travaux d'aménagement d'étagères

#### AU CIMETIERE

Entretien, nettoyage

Remise en état du socle de la croix

Peinture du portail et des barrières

#### ANCIENNE ECOLE ET MUSEE

Peinture des boiseries

Remises en état diverses

## DIVERS TRAVAUX

*Nettoyage régulier de la place du village  
Pose des panneaux "Auberge d'Essalois"  
Entretien du véhicule et matériel  
Mise en oeuvre et suivi de la station d'épuration  
Entretien de chemins*



**NOS GRANDS CHANTIERS ... EN COURS**

## L'ASSAINISSEMENT DE MEYRIEUX

*Mardi 13 août ... ouverture des plis de l'appel d'offres.  
La société PONCET de Sury-le-Comtal, la moins-disante, enlève le marché ... Elle se voit donc confier l'exécution des travaux.*

*Vendredi 13 septembre ... réunion d'information en Mairie.  
Présentation du projet et concertation avec les habitants du hameau.  
Les autorisations de passage pour les parcelles privatives sont demandées aux propriétaires.*

*Les jours ... les mois s'écoulent, et toujours rien. Mais que se passe-t-il ? Inquiétude et commentaires vont bon train.*

*Et puis vendredi 6 décembre, tel un rayon de soleil surgissant à travers l'épais brouillard, la pelle mécanique donne ses premiers coups de godets ... au grand soulagement des usagers. La mise en route du tout-à-l'égoût est effective.*

*Mais pourquoi une attente aussi longue pour la mise en oeuvre ?*

*Il s'est avéré nécessaire ... et ô combien judicieux, d'apporter quelques modifications au tracé emprunté par les canalisations pour des raisons techniques ... de raccordement.*

*De plus, les autorisations de passage sont parvenues tardivement en Mairie ... et parfois ... pas de réponse.*

*L'ouverture du chantier ne pouvait être prise à la légère et méritait toute notre attention.*

Sachant tout l'intérêt que vous portiez à la réalisation de ces travaux ... tant attendus, nous n'avons négligé aucun détail pour le bon déroulement des opérations.

Nous invitons les riverains à faire preuve de compréhension pour la gêne occasionnée au cours des différentes étapes.

La durée du chantier prévu est d'environ 3 mois pour les deux tranches. Mais combien coûte cette réalisation ?

#### SON FINANCEMENT

Coût des travaux : 990.699 F

<i>Auto-financement</i>	269.699 F
<i>Emprunt</i>	320.000 F
<i>Subvention Bassin Loire Bretagne</i>	20.000 F
<i>Subvention Conseil Général</i>	270.000 F
"	111.000 F
	<hr/>
	381.000 F

#### ADDITION D'EAU POTABLE

Poursuivant notre effort dans ce domaine, l'entreprise Marcellier Secciecq procède à l'adduction d'eau dans le secteur de Malleval.

Coût de l'opération : 165.000 F

<i>Emprunt</i>	100.000 F
<i>Subvention Conseil Général</i>	65.000 F

Pour faire face à ces dépenses, un emprunt de 420.000F a été consenti, dont le remboursement se fera en 15 annuités.





## LA VIE ASSOCIATIVE



Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque Président d'Associations.

\*\*\*\*\*



### ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Notre association tiendra son assemblée générale courant janvier 1992.

A cette occasion, le nom et les statuts de l'association seront changés.

Il faudra désormais dire : "Familles rurales, association de CHAMBLES".

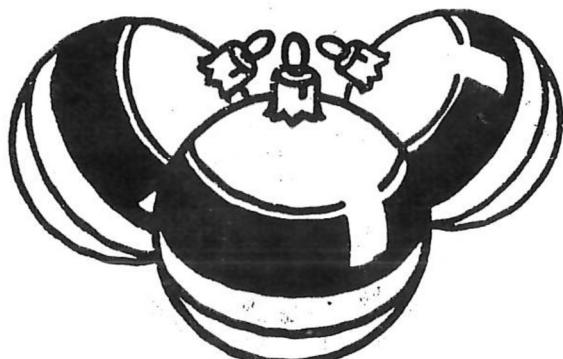
Ce changement devra, bien sûr, être soumis au vote de l'assemblée générale.

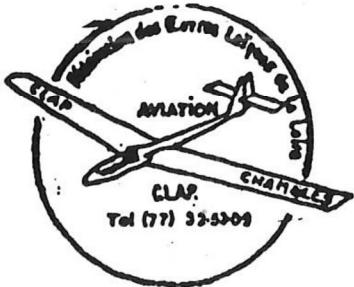
Par ailleurs, le bureau sera renouvelé et nous comptons sur les bonnes volontés.

Enfin, nous rappelons que l'adhésion à notre association permet de bénéficier de nombreux avantages :

- réduction sur le prix du repas à la cantine
- association de consommateurs
- conseil juridique gratuit, etc.

Pour tout renseignement, contacter P. BARBARIN au 77.52.06.21





## AEROMODELISME

La période estivale, qui a permis de recharger les batteries, de réparer les avaries et de s'entraîner au pilotage, s'étant écoulée, les activités aéromodélisme ont redémarré début septembre avec 9 adhérents.

Comme les années précédentes, les longs mois d'hiver vont nous permettre de réaliser nos constructions afin d'être au point aux premiers beaux jours du printemps, et notamment le 15 mars 1992, puisque ce jour-là la section de Chambles organisera la première rencontre amicale d'aéromodélisme de l'année, rencontre qui se déroulera à Cessieux et où sera présente une dizaine de clubs de la région (Chazelles/Lyon, Roche la Molière, Unieux, St Victor/Rhins ...).

L'aéromodélisme est une activité physique, mais aussi une activité intellectuelle, telle que :

- adaptation à la lecture de plan et transcription sur modèle
- soin dans la construction du modèle, qui doit posséder, tant au niveau aile que fuselage, une certaine rectitude. et en tirer bénéfice au moment des vols
- manipulation de certains outils (cutter, ponçuse, scie vibrante)
- aptitude au pilotage, qui s'acquiert avec le temps, car l'ordre des commandes émetteur/récepteur et retour n'est pas une évidence pour tous.

Il est à noter que l'activité a lieu tous les vendredis, de 17 h 30 à 19 h 30, dans les locaux de l'ancienne école, et qu'une petite visite vous procurerait beaucoup de joie.



## FOYER RURAL

Tous les habitants ont pu constater et apprécier, nous l'espérons, le nouveau look de notre salle. A côté des gens de métier, c'est tout le dévouement et le travail de gens de bonne volonté, qui ont permis d'aboutir à cette transformation.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement, vous tous qui avez donné de votre temps pour venir prêter main forte du début du projet jusqu'aux dernières finitions. Rappelez-vous le vide des placards, la démolition des cloisons, la pose du plafond, le nettoyage des panneaux, les nombreux coups de pinceau et de rouleau pour raviver l'ensemble !

Nos remerciements vont également à la Mairie qui nous a toujours soutenus physiquement et moralement, et qui a accepté de donner le coup de pouce nécessaire auprès des différentes administrations pour que puisse se réaliser notre projet.

#### LES ACTIVITES AU FOYER

Parmi nos activités de l'année 1991, à signaler les 426 marcheurs qui ont pris part à notre randonnée pédestre et qui sont tous repartis avec comme souvenir le pin's du Foyer représentant la Tour de Chambles.

Cette année, la journée VTT et la journée Interhameaux ont connu les allées du temps, mais l'une comme l'autre, reportées d'une semaine, ont pu avoir lieu sans trop perturber la fête.

Pour l'année 1992, le Foyer Rural vous propose son calendrier des manifestations. Quelques dates habituelles :

<u>22 février</u>	Soirée costumée avec l'animation des enfants et de l'A.F.R.
<u>1er mai</u>	Journée VTT
<u>28 juin</u>	Randonnée pédestre
<u>13 juillet</u>	Bal
<u>6 septembre</u>	Interhameaux

Si vous aimez les jeux de cartes, retenez plus particulièrement :

<u>19 janvier</u>	Concours de coinche
<u>8 février</u>	Soirée Tarot

Ne manquez pas la soirée du 15 février où Madame CAPRELLI viendra nous faire une conférence sur l'Inde. Rappelez-vous comme son intervention sur la Chine avait été passionnante.

Un deuxième don du sang sera organisé pendant l'hiver au Foyer Rural, le vendredi 14 février.

A noter que le 21 mars passeront sur notre commune, pour la 2ème édition, les coureurs des 100 km de Roche la Molière.

*Le Foyer sera cette année encore présent pour l'accueil et l'organisation de cette épreuve.*

ASSEMBLEE GENERALE - 20 MARS 1992

*Nous sommes au Foyer une équipe de 9 personnes qui nous retrouvons régulièrement pour mettre au point les diverses activités, débattre de différents problèmes et projets, ceci pour la plupart pour la 4ème année consécutive. L'an dernier, une personne, à notre grand plaisir, est venue se joindre à nous : dynamisme nouveau.*

*Nous souhaitons que notre assemblée générale ne soit pas une simple réunion de plus pour ces 9 personnes ; elle s'adresse à tous les habitants de Chambles qui, de près ou de loin, sont concernés par tout ce qui peut se vivre dans le village par l'intermédiaire de notre association.*

*Si l'animation dans tous les domaines vous passionne, si au contraire, un peu hésitant, vous aimeriez vous lancer dans l'aventure, si vous sentez le besoin d'apporter un plus à la vie associative de la commune, si vous pensez que l'organisation des différentes manifestations peut contribuer à la qualité des relations entre tous, si vous souhaitez que le Foyer soit un lieu d'animation pour nos enfants, un point de rencontre des générations, etc., etc. N'y a-t-il pas de multiples raisons pour que vous participiez à notre Assemblée Générale ?*

*Nous comptons sur votre présence le 20 mars 1992. Notre équipe a toujours besoin de sang neuf pour se renouveler !*

LES PIN'S DU FOYER

*Faites-les connaître autour de vous. Leur vente nous permettra, petit à petit, de financer ceux qui ont été donnés lors de la randonnée pédestre. Ils sont au prix de 25 F. Vous les trouverez en vente dans les restaurants de Chambles qui ont accepté de les prendre en dépôt, et nous les en remercions vivement. Vous pourrez vous les procurer également auprès des membres du Foyer.*





A.C.C.A.

La saison de chasse s'est terminée le 24 novembre mais des battues aux nuisibles sont organisées jusqu'au 17 février.

Cette année, nous comptons 89 sociétaires. Nous espérons les voir tous ainsi que nos amis chamblois lors des fêtes qui auront lieu les :

- 16 Février Concours de coinche au Foyer Rural  
15 Mars Foire aux pin's au Foyer Rural  
30-31 Mai Concours de pétanque et tir aux pigeons  
L'Assemblée Générale de chasse aura lieu le 5 avril 1992. Meilleurs voeux à tous.



P L A I S I R



M O U V E M E N T



P R O G R E S



B I E N V E N U E

A LA G Y M N A S T I Q U E V O L O N T A I R E



Comme les années précédentes, les cours de gym. ont repris début octobre. Ils sont mixtes et ouverts à tous, à partir de 16 ans.

Ce sport de loisirs doit permettre à chacun d'accéder à l'autonomie, c'est-à-dire : mieux se connaître, savoir choisir et

doser son activité par rapport à ses capacités.

Très dynamique et perspicace, notre animatrice a l'œil sur chacun d'entre nous pour corriger les mauvaises positions.

Les séances de gym. ont lieu salle du Foyer Rural : lundi de 18 h 15 à 19 h 15, vendredi de 9 h à 10 h. Les inscriptions continuent.

Pour tous renseignements :

Lisette DEMEURE Tel. 77.52.43.62

Danielle ANTOINE Tel. 77.52.01.99

Les responsables et l'animatrice vous présentent leurs meilleurs voeux.



#### CLUB AMITIE LOISIRS

Le club a fonctionné, depuis juin, sans interruption. Les amateurs de boules, bénéficiant d'heures particulièrement ensoleillées, ont pu, les mardis après-midi et jusqu'à octobre, exercer leur adresse dans l'ancienne cour de récréation de l'école.

Les ateliers de poterie-céramique, de vannerie, de peinture sur soie et sur porcelaine, dirigés avec compétence et dévouement, respectivement par Mesdames MITANE, FUCHER et BARBARIN, ont préparé l'exposition présentée au public lors de la fête du village.

La qualité technique et artistique des œuvres exposées a provoqué l'admiration des visiteurs, admiration qui s'est traduite par l'achat de la plupart des pièces.

Les ateliers, après un mois d'arrêt, en août, ont repris leur activité habituelle. Nous rappelons qu'ils sont ouverts à tous.

Le vendredi 18 octobre, le club a fêté, chez Marius BARBIER, les anniversaires de ses membres ayant atteint 65, 70, 75 et 80 années d'âge en 1991. Comme cela est devenu une tradition, les dames, avec les voeux habituels, ont reçu une plante d'appartement et les messieurs des flacons de parfum. Ont bénéficié de ces cadeaux Mesdames AUTIN, JOUCERAND, Messieurs CELLIER, CHAPELAND, SABOT et TREVE.

Après le repas, particulièrement soigné en la circonstance, et bien apprécié de tous, chanteurs et récitants ont fait en sorte que chacun termine cette journée dans la joie.

Le service "voyages" dirigé par Monsieur MORLET, Vice-Président du club, prépare un séjour aux Baléares en avril 1992.

Le loto du 9 décembre a obtenu un grand succès. La salle du Foyer Rural, récemment réaménagée et désormais très accueillante, était bien remplie de joueurs.

Je remercie tous ceux qui sont venus tenter leur chance et tous ceux qui, directement ou indirectement, ont contribué au succès de cette manifestation amicale.

Je souhaite à tous les membres du club et à tous les lecteurs de l'Echo de la Tour une année nouvelle riche de joies multiples.



#### CLUB TRAVAUX MANUELS

Cette section du club Amitié Loisirs a repris ses activités manuelles en septembre dans les locaux de l'ancienne école au bourg.

Ce club fonctionne tous les vendredis, de 13 h 30 à 17 h 15 (sauf pendant les vacances scolaires).

Les activités proposées sont très diverses : peinture sur soie, sur tissu, sur porcelaine, aquarelle, macramé, batik, etc.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

#### ASSOCIATION NOTRE DAME DE GRACE



Le 13 octobre 1991, notre Association a tenu son Assemblée Générale, dans les locaux de l'Auberge du Bon Repos, dans le cadre d'une journée "Portes ouvertes".

A cette occasion, de nombreuses personnes ont pu visiter l'Auberge du Bon Repos et constater l'avancement des travaux du Nouveau Lieu d'Accueil.

Au cours de l'Assemblée Générale, nous avons évoqué la poursuite du chantier qui se fera à l'occasion des prochaines vacances scolaires :

- Pâques : 21 au 26 avril 1992

- Eté : 9 au 25 juillet 1992

Puis nous avons étudié un projet qui nous tient à cœur et nous permettrait d'agrandir notre domaine d'activités et d'offrir aux jeunes un espace de plein air. Notre accueil serait ainsi plus confortable et plus adapté aux besoins d'activité physique de tous.

Pour cela, nous avions envisagé l'acquisition du Clos Esquis et avions trouvé un amateur pour la maison. Malheureusement, malgré une souscription lancée auprès de nos amis, nous n'avons pu, à notre grand regret, réunir la somme correspondant au prix demandé par Madame Esquis. Nous avons dû abandonner ce projet, pour l'instant.

Plusieurs Chamblois ont assisté à cette assemblée et nous les remercions de leur aide et de leurs conseils. Nous remercions également ceux qui se sont intéressés à nos projets et ont répondu à notre souscription.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante :

Association Notre Dame de Grâce  
1, rue Hector Berlioz  
42100 SAINT-ETIENNE

#### LA VIE PAROISSIALE



Pour la période qui va de Toussaint à Pâques 1992, la messe dominicale est célébrée les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois à 17 h 45.

Si vous désirez des informations plus complètes, vous pouvez vous reporter au bulletin mensuel "Info-Paroisses" distribué en début de mois, soit à l'église, soit au café-restaurant Berthollet.

Bonnes fêtes à tous dans une joie débordante et dans la bonne humeur.



Puis nous avons étudié un projet qui nous tient à cœur et nous permettrait d'agrandir notre domaine d'activités et d'offrir aux jeunes un espace de plein air. Notre accueil serait ainsi plus confortable et plus adapté aux besoins d'activité physique de tous.

Pour cela, nous avions envisagé l'acquisition du Clos Esquis et avions trouvé un amateur pour la maison. Malheureusement, malgré une souscription lancée auprès de nos amis, nous n'avons pu, à notre grand regret, réunir la somme correspondant au prix demandé par Madame Esquis. Nous avons dû abandonner ce projet, pour l'instant.

Plusieurs Chamblois ont assisté à cette assemblée et nous les remercions de leur aide et de leurs conseils. Nous remercions également ceux qui se sont intéressés à nos projets et ont répondu à notre souscription.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante :

Association Notre Dame de Grâce  
1, rue Hector Berlioz  
42100 SAINT-ETIENNE

#### LA VIE PAROISSIALE



Pour la période qui va de Toussaint à Pâques 1992, la messe dominicale est célébrée les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois à 17 h 45.

Si vous désirez des informations plus complètes, vous pouvez vous reporter au bulletin mensuel "Info-Paroisses" distribué en début de mois, soit à l'église, soit au café-restaurant Berthollet. Bonnes fêtes à tous dans une joie débordante et dans la bonne humeur.





*L'Echo de la Tour, bulletin municipal officiel, est ouvert à toutes les associations qui souhaitent "tenir les Chamblous au courant" de leurs actions et activités.*

*Sa vocation est d'être un bulletin d'information essentiellement.*

*C'est à ce titre que le comité de lecture et de rédaction peut parfois être contraint de rejeter certains articles qui, sous couvert d'information, ne sont en fait que propagande, doléances et récriminations, attaques plus ou moins déguisées, allant même parfois jusqu'à la désinformation la plus totale.*

*De tels écrits ne peuvent être cautionnés par leur insertion dans notre bulletin municipal.*

*Les associations qui ont des doléances à formuler peuvent en informer la population par leurs propres moyens.*

*Pour d'éventuelles réclamations et requêtes à présenter à l'équipe municipale, nous leur signalons qu'il existe d'autres procédures.*

#### **SUR VOS AGENDAS ...**

#### **A NOTER ...**

1991	Décembre 29	Course à pied	FR + ...
1992	Janvier 19	Concours de coinche	FR
	?	Assemblée générale	AFR
	Février 06	Repas	ACCA
	08	Soirée tarot	FR
	?	Choucroute	CAL
	16	Concours de coinche	ACCA
	22	Soirée costumée	FR + AFR
	Mars 08	Rencontre Aéromodélisme	AFR
	15	Bourse aux pin's	ACCA
	20	Assemblée générale	FR
	21	100 km de Roche	CLIPS+FR
	Avril 05	Assemblée générale	ACCA
	24	Assemblée générale	CH.ENV
	Mai 01	Journée VTT	FR
	31	Tir aux pigeons	ACCA
	Juin 20	Concours de pétanque	AFR
	23	Assemblée générale	CAL
	28	Randonnée pédestre	FR
	?	Assemblée générale	GV





Mardi 4 février

CARNETS DE VOYAGES                    ROUMANIE

Diaporama de Alain et Evelyne BASSET

Lundi 9 mars

V.R.M.                                    DU TYROL A VIENNE

Film présenté par Bernard TUBEUS

Mardi 24 mars

10° RENCONTRES VOYAGE ET AVENTURE

Mardi 5 mai

DIAPORAMA présenté par Yves VALETTE

Horaires : 20 h 45

Tarifs : Adultes 35 F

Moins de 16 ans : 20 F



## CYCLO-CROSS

... ET DE 6

1ère ... 2ème ... 3ème ... 4ème ... 5ème  
nous voilà à la 6ème édition qui n'a pas  
failli à la tradition.

Chaque année, cette manifestation sportive  
organisée conjointement par le Foyer Rural,  
le Club des Cyclos Stéphanois et avec la  
participation de la municipalité connaît un  
vif succès.

Malgré le froid, où le soleil par intermittence a essayé  
de réchauffer le nombreux public massé tout le long du circuit pour  
assister à : UNE épreuve ... DEUX courses ... TROIS classements.

En catégorie VTT, VIAL a réalisé une excellente presta-  
tion. Il a fait toute la course en tête pour l'emporter aisément devant  
le spécialiste ZAMARKA.

Le local Hubert CARDUCCI ... des Catonnes a pris une  
une remarquable 14ème place.

En cadets, sur 6 tours de circuit, PETRARD de l'ASOS  
a dominé nettement ses concurrents pour s'imposer devant FLANDIN.

Chez les AS, David BATHIE, pour la 3ème fois, a inscrit  
son nom au palmarès. Il a prouvé qu'actuellement il est le coureur  
en forme du moment, car dès le 2ème tour il a porté un coup de "fusil"

à son compagnon d'échappée André BARALLON, son principal rival. Au fil des tours, il n'a cessé d'augmenter son avance et son poursuivant a dû lutter jusqu'au bout pour sauvegarder sa 2ème place, car CHALATE se faisait menaçant.

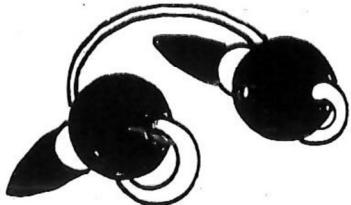
Nous remercions toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation ... et à la réussite de cette épreuve.

Au cours du vin d'honneur servi dans la salle du Foyer Rural "rajeunie", coupes, médailles et bouquets sont venus récompenser les vainqueurs.

Nous vous donnons rendez-vous ... l'année prochaine.



# BREF... INFO... BREF.... INFO... BREF... INFO...



## CENTRE AERE

En juillet 1991, une douzaine d'enfants de Chambles ont pu occuper leurs vacances au Centre aéré de St Just St Rambert, organisé par le Comité pour nos gosses. La participation du C.C.A.S. s'élève à 16 F par jour et par enfant.



## PREVENTION ROUTIERE

Des actions auront lieu en 1992 sur la commune. Elles seront précisées ultérieurement. Notamment, une soirée test sur le code, courant janvier.

D'ici là, réfléchissez aux points précis concernant la route et ses dangers sur la commune que vous souhaiteriez aborder lors d'une prochaine soirée.

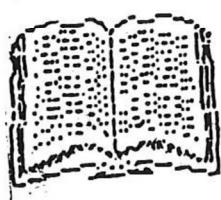


## UN DON ... UNE VIE

Le vendredi 14 février 1992, de 17 h à 19 h, aura lieu au Foyer Rural une collecte de sang. Nous sommes tous concernés, chaque don peut sauver une vie.

Il n'est absolument pas dangereux de donner son sang, le donneur est protégé de toute contamination par l'utilisation d'un matériel à usage unique et par des soins rigoureux d'asepsie appliqués lors du prélèvement.

Pensez-y, un jour vous aussi vous pourriez en avoir besoin. Alors donnez votre sang.

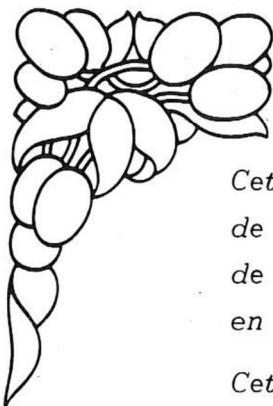


### DES LIVRES POUR TOUS

Il est nécessaire de rappeler que des "bouquins" sont mis gratuitement à la disposition des habitants.

La Bibliothèque Centrale de Prêt de la Loire, par l'intermédiaire des bibliobus, approvisionne et renouvelle régulièrement les livres de la Mairie.

Vous êtes invités à venir chercher "l'oiseau rare" !

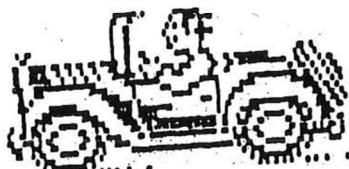


### PROJET D'UNE GRANDE EXPOSITION

Cette année, nous avons pensé qu'il serait intéressant de regrouper les œuvres de tous ceux qui, sur la commune de Chambles, ont quelque talent artistique, que ce soit en peinture, sculpture, maquettes, poteries, etc.

Cette exposition pourrait avoir lieu au Foyer Rural, le jour de la marche, en juin 1992. Pour cela, nous avons besoin de vous connaître ... vous, artistes chamblois. Si vous êtes intéressés, contactez Ch. BARBARIN au 77.52.06.21. Merci d'avance.

### UNE BONNE FREQUENTATION



18 mois se sont écoulés depuis sa première mise en circulation. Depuis le 11 octobre 1990, une liaison a été mise en place pour donner aux Chamblois un peu plus d'autonomie.

En effet, pour une somme modique et un jeudi sur deux, ils peuvent se rendre au marché de Firminy.

A la grande satisfaction des usagers, les transports Sessiecq assurent cette prestation. Nous espérons vivement que ce nouveau service mis à votre disposition continue de susciter le même engouement.

Nous vous donnons ci-après le calendrier des jours de passage :

<i>Janvier</i>	9 - 23
<i>Février</i>	6 - 20
<i>Mars</i>	5 - 19
<i>Avril</i>	2 - 16 - 30
<i>Mai</i>	14 - 28
<i>Juin</i>	11 - 25

Remarque : pour les horaires, voir ramassage scolaire école communale, "Echo de la Tour" n° 16.



#### LE POS ... EN QUELQUES LIGNES

Plusieurs réunions ont été nécessaires avec tous les services concernés pour apporter avec le

plus grand soin quelques modifications au POS existant.

A savoir :

Secteur de Biesse : Etendue de la zone NB

Secteur de "Les Trats" : Transformation zone NC et ND sur la partie boisée

Secteur de la Garde : Extension de la zone UC

Secteur de "L'Adroit" : Extension de la zone NAA à 7 parcelles dont 4 sont construites

Secteur de Meyrieux : Transformation de la zone NB en UC suite à la réalisation du réseau d'assainissement.

L'enquête publique s'est déroulée en Mairie du 29 octobre 1991 au 29 novembre 1991. Au cours de cette enquête, le commissaire enquêteur désigné a pu consigner sur un registre vos observations.



#### A L'INDEX ... L'EAU ET SES CONTROLES

L'Europe arrive à grands pas ... avec ses avantages... avec ses inconvénients dans les domaines les plus divers.

Un nouveau décret stipule des contrôles plus fréquents: une fois par mois, pour mesurer la qualité de l'eau.

Sa mise en application nous oblige à la prise en charge financière des prélèvements supplémentaires par notre collectivité.

Ce changement a impliqué la signature d'un avenant avec la SAUR, dont la répercussion du coût sera appliquée sur les abonnés.

Le montant a été évalué aux environs de 44 F par an et par abonné.



**BON PIED ... BON OEIL**

Le 24 octobre, près de 70 anciens de la commune ont répondu présents à l'invitation que le C.C.A.S. et la Mairie avaient adressée aux personnes âgées de plus de 65 ans courant 1991 et inscrites sur les listes électorales de la commune. Les conjoints plus jeunes pouvaient participer à cette assemblée en réglant leur repas. Cette année, c'est la jeune "Auberge d'Essalois" qui a reçu les convives.

Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tous, puis demandé une minute de silence en souvenir des six personnes décédées en cours d'année :

*Mme BOURGIN Antonia*

*M. BONHOMME Julien*

*M. CHOMETON Joannès*

*M. TREVE Joannès*

*Mme FAURE Lili*

*M. CROS Joannès*

Ensuite, il remerciait ceux qui ont participé à la réussite de cette journée ainsi que les élus qui étaient venus témoigner leur sympathie aux anciens.

Le repas était de qualité, servi avec le sourire et dans un cadre agréable. Comme toujours, la bonne humeur était de la fête, les chanteurs et poètes se sont succédé une partie de l'après-midi. Une quête a été faite au profit de "Terre des hommes" et des "Petites Soeurs des pauvres". La somme de 1.332,80 F a été partagée entre ces deux organismes.

**L'INFORMATIQUE ... APPRIVOISEE**



Encore une fois, ça bouge ! pour encore mieux vous servir, pour être plus proche de vous, pour être encore plus performant et plus efficace.

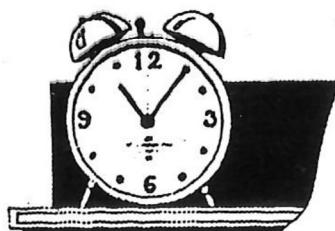
Courant novembre, la commune a procédé à la mise en place de matériel informatique.

Cette évolution contribuera à dynamiser notre secrétariat et à le soulager dans les tâches répétitives.

Après études, discussions et présentations de différents matériels et logiciels, c'est la Société Loire Informatique qui a été retenue pour la mise en place de ce nouvel équipement, à savoir : PC et imprimante IBM et logiciels MAIRISTEM.

Le financement de ce projet a été prévu au B.S. 90, soit 60.000 F.

Le Conseil Général a accordé une subvention de 14.000F.



#### NOUVEAUX HORAIRES ... POUR UN MEILLEUR SERVICE

Chacun est censé savoir que le bon fonctionnement d'une Mairie est lié en partie à son secrétariat.

Les plus soucieux de l'accueil et de la gestion ont pris la décision d'aménager les horaires en concertation avec la secrétaire, Madame BORY, car deux grandes fonctions décomposent le travail à exécuter :

- l'accueil du public pour la demande d'imprimés ou la rédaction de documents administratifs ou renseignements divers
- la gestion administrative et comptable de la collectivité.

Pour accomplir au mieux ces deux tâches, il convient de s'y consacrer entièrement.

Or la disponibilité nécessaire pour accueillir le public est en contradiction avec la tranquilité et le calme indispensables à une bonne gestion et à la maîtrise des dossiers.

Donc les nouveaux horaires d'ouverture au public sont spécifiés ci-dessous :

<u>Jour</u>	<u>Présence secrétaire</u>	<u>Ouverture au public</u>
Lundi	13 h - 18 h	13 h - 15 h
Mardi	13 h - 18 h	16 h - 18 h
Mercredi	8 h - 12 h	10 h - 12 h
Jeudi	13 h - 18 h	16 h - 18 h
Vendredi	8 h - 12 h	pas d'ouverture

Malgré tout, pour des cas de force majeure, vous avez la possibilité d'obtenir un rendez-vous en dehors de cette plage horaire auprès du secrétariat.

Nous vous rappelons les permanences du Maire et des adjoints, ainsi que leurs fonctions dans les différentes commissions placées sous la présidence de Monsieur Pierre GIRAUD :

Marcel BARBIER	Finances, Espace Rural
Claude DUMAS	Enseignement, Relations
Marcel DEMEURE	Gestion Communale, Travaux
Christiane FUCHER	Action Sanitaire et Sociale, Culture et Loisirs.

Mardi : 18 h à 19 h - Jeudi : 17 h 30 à 19 h - Samedi : 10 h 30 à 12 h.

Il est conseillé de prendre un rendez-vous pour éviter les attentes et les absences d'un élu pour empêchement.

Nota : Le secrétariat de mairie sera fermé du 23/12/91 au 8/01/92.  
Permanences adjoints aux heures habituelles.

### SAUVONS-LA ! ... PRESERVONS-LA !



Nous en avons besoin. La forêt est une source où nous puisons une multitude de plaisirs : ballades, chasse, randonnées ... découverte de la nature...

La forêt est également une "mine" de richesses : elle dégage de l'oxygène, de la chlorophylle ... ses arbres deviennent papier, meubles, combustible...

La forêt est bien vivante et menacée comme tout organisme par des parasites ... par les influences climatiques, par les incendies ...

Toutes ces maladies sont aussi variées que celles de l'être humain.

Sur notre commune, notre ... votre forêt n'est pas épargnée.

Nos pins sont attaqués par le scolyte acuminé. Le charançon, appelé plus couramment "pissolle du pin" se fixe plus facilement sur des conifères en mauvaise santé, des arbres de faible valeur.

L'Office National des Forêts conseille vivement, pour détruire ce "virus" ravageur, de couper et de brûler tous les résineux atteints par la maladie, en prenant la sage précaution de faire cette opération pendant la période autorisée d'écoubage.

A côté de ces maladies spécifiques, les conditions climatiques peuvent aussi blesser la forêt. La sécheresse cause essentiellement du jaunissement et la disparition des arbres. Les gelées tardives ralentissent la croissance des jeunes pousses. Le vent et le froid sont aussi de terribles ennemis. Le feu, ce terrible fléau, souvent engagé par la responsabilité humaine, peut être enrayer par un entretien et un débroussaillage plus soutenus.

Conscients des dangers qui la menacent, la FORET mérite notre estime pour toutes les joies qu'elle nous procure ... et son utile présence pour l'équilibre écologique.

Alors, par pitié ... et nécessité ... préservons notre patrimoine contre les mauvais traitements. Protégeons-la, épargnons-la !



## DECHETS, RECYCLAGE. . . . PENSEZ-Y



Chacun de nous a entendu parler des problèmes écologiques posés par la mise en décharge ou l'incinération des déchets. Les experts sont d'accord pour reconnaître que le tri à la source est la meilleure solution, la poubelle bleue est mise en avant, ainsi que les collectes sélectives. Le recyclage permet de récupérer et de transformer les déchets pour un nouvel usage en économisant les matières premières.

## RECYCLER LE VERRE

La collecte du verre a été organisée par le Comité Départemental de la Loire de la Ligue Nationale Française contre le Cancer. Une entreprise de collectage s'occupe de fournir, d'entretenir les conteneurs et assure le ramassage.

Les verres recyclés permettent d'obtenir de nouvelles bouteilles en verre coloré, pour fabriquer du verre blanc un tri avant refonte est nécessaire, certains pays séparent à la collecte les types de verre. Mais attention, les couvercles et cols métalliques sont à exclure.

Pour Chambles, deux caisses de collectage sont en place depuis 1984, une derrière la Mairie, l'autre à Cessieux. Le stationnement est facile, n'hésitez pas à les utiliser.

## RECYCLER LE PAPIER

La récupération du papier, qui a eu il y a quelques années ses heures de haute rentabilité, a beaucoup perdu ces derniers temps. Tous les papiers n'ont pas le même rapport, les cartons sont plus cotés, puis les journaux, et enfin les revues sur papier glacé, ce qui nécessite un tri avant recyclage.

Ce recyclage permet d'obtenir du carton ou du papier recyclé en économisant le bois habituellement utilisé.

Pour la 3ème année, nous avons effectué à Chambles une collecte de vieux papiers le 24 août, dès la veille l'association "RENAITRE" avait disposé une benne pour le ramassage. Le samedi, des représentants de l'association étaient en place pour participer au ramassage et expliquer leurs motivations.

C'est environ 3,5 tonnes de papier et carton qui ont été ramassées. Merci à tous ceux qui ont mis leurs véhicules et leurs remorques au service de ce ramassage.

Les responsables de RENAITRE, qui ont apprécié le dévouement des volontaires qui ont sillonné les hameaux, nous ont fait remarquer qu'il serait préférable que chacun apporte ses propres papiers dans un geste écologique individuel. Pour cela une benne de ramassage pourrait être laissée plusieurs jours. C'est une idée à envisager. Donnez-nous votre avis.



## RECYCLAGE DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE

Le GECOM (Groupement d'Etude pour le Conditionnement Moderne) constitué en 1975 réunit des industriels de l'emballage plastique et des produits alimentaires. A l'origine, ses adhérents ont élaboré des solutions techniques pour le recyclage des bouteilles plastiques en P.V.C. (Polychlorure de Vinyle) et progressivement pour tous les plastiques. D'ores et déjà, 80.000 tonnes de déchets d'emballages plastiques sont recyclées chaque année, soit environ 7 %. Pour le traitement, l'usine de valorisation achète le P.V.C. sous forme de broyer grossier de 15 mm.

Les bouteilles en plastique transparent (P.V.C.) préalablement broyées, sont recyclées par le procédé MICRONIL pour obtenir un compound contenant 90 % de résine de P.V.C. qui est utilisée pour la fabrication de tubes, tuyaux, cornières de palettes, sous-couche de sol, support d'encollage de semelles de chaussures, etc.

A l'utilisation, les bouteilles en plastique transparent recyclable portent le logo du GECOM (voir ci-dessus). Il est facilement repérable sur les étiquettes de bouteilles d'eau.

Actuellement, l'essor du recyclage est freiné par la faiblesse des collectes sélectives.

Cette collecte sélective doit permettre de broyer les bouteilles à la granulométrie souhaitée et transporter le prout à l'usine de recyclage. Pour Chambles, nous étudions un collectage et broyage avec les groupements de communes et les syndicats existants.

## AUTRES DECHETS ET DECHETTERIE

D'autres déchets peuvent être également récupérés : les métaux, les huiles de vidange, les piles bouton ... Pour ces collectes, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collectages et de Transports des Ordures Ménagères) a installé une déchetterie sélective à Montrond route D 102 à "Plancieux". Cinq autres déchetteries sont en projet. La déchetterie de St Just St Rambert, située sur la D 102 en direction de St Marcellin, à 2,2 km de St Rambert sur la gauche, est également à votre disposition, son aménagement en déchetterie sélective est en cours.

## RAMASSAGE DES MONSTRES

Un ramassage d'objets encombrants a lieu 3 ou 4 fois par an. Pour l'année 1992 : les 12/2, 24/6 et 25/11.

## ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères est assurée par le SICTOM. Elle a lieu tous les mardis toute l'année. En période estivale, de juillet à septembre, un deuxième ramassage a lieu les vendredis.



## NOS JOIES



## NOS PEINES



### Naissances



REDON Emmanuelle  
CARDUCCI Charlotte  
BLAIR Marie-Clémence

le 4 juillet 1991  
le 11 août 1991  
le 5 septembre 1991

### Mariages



Hervé ROYON et Catherine FUCHER le 6 juillet 1991  
Christophe MONTABRUN et Anouk BERTHET le 26 juillet  
Dominique LACAND et Nathalie PIPIER le 3 août 1991  
Denis RIMBERT et Hélène GIRBAS le 31 août 1991  
Fernand DEFOURS et Yvonne FRANC le 26 octobre 1991  
Jean-François BERTHOLLET et Corinne ROCHE le 9 novembre 1991

### Décès



BOURGIN Antonia le 22 avril 1991  
CHOMETON Joannès le 5 juillet 1991  
BONHOMME Julien le 30 juillet 1991  
CROS Joannès le 23 octobre 1991  
BERTHOLLET Anna le 5 décembre 1991  
MONTMARTIN Jeanne le 10 décembre 1991



# LE FOYER RURAL . . . SON PASSE

Suite ...



1969 : Démonstration en force par le docteur FOULTIER, champion de France d'haltérophilie dans la salle du Foyer encore inachevée.



Les dirigeants du Foyer avaient pu, jusqu'alors, utiliser les locaux de l'école pour recevoir leurs adhérents et préparer les réunions du conseil d'administration. Mais la nécessité de locaux appartenant en propre à l'association se faisait sentir.

Monsieur VALOIS, alors ingénieur du Génie Rural, apprit, un jour, en 1967, que le Ministre de la Jeunesse et des Sports fournissait, sous certaines conditions, un nombre limité de bâtiments destinés aux associations des foyers ruraux, bâtiments dont le coût de mise en place était, en partie, financé par le Ministère de l'Agriculture.

M. VALOIS proposa aux membres de l'association de présenter une demande en vue d'obtenir l'un de ces locaux. Celle-ci reçut une réponse favorable.

Il importait, dans un premier temps, de trouver un terrain sur lequel serait implanté le bâtiment.

Au sud-ouest du village, face au restaurant Barbier, existait un terrain vague, sorte de carrière servant plus ou moins de dépotoir. Ce terrain appartenait au bureau de bienfaisance,

le C.C.A.S. actuel. Son président, M. GRANJON, maire de la commune, proposa qu'il soit loué à l'association pour un franc symbolique.

Les membres de l'association devaient viabiliser le terrain (terrassements, aménagement des accès, amenée de l'eau et de l'électricité), poser la charpente métallique sur les murs de fondations, l'habiller des éléments préfabriqués et enfin aménager l'intérieur des locaux.

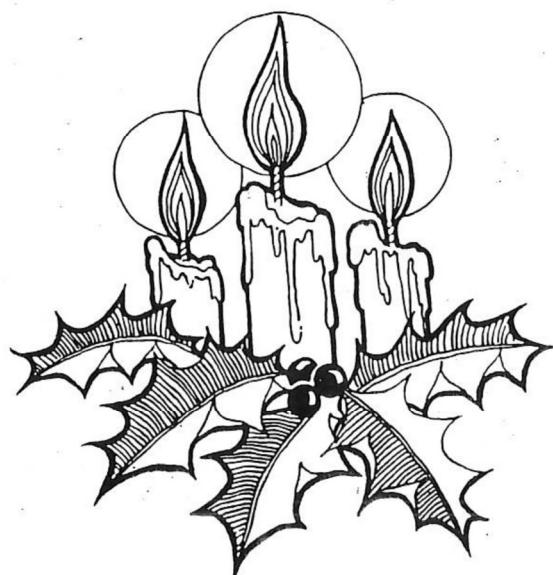
Plus de 40 volontaires participèrent à ce travail qui dura plus d'un an. Jeunes garçons et jeunes filles, aidés par leurs aînés, s'appliquèrent à la tâche avec courage. Trente ans plus tard, ils gardent un souvenir ému de ce travail communautaire, bénévole.

Le 5 avril 1969, une subvention de 17.000 F fut attribuée à l'association par le Ministère de l'Agriculture. Celle-ci souscrivit, par ailleurs, un prêt de 52.000 F à 3 % d'intérêt, amortissable en 20 ans, et garanti par la commune.

Parallèlement à la construction du local du foyer rural fut menée à bien celle d'un tennis. Celui-ci fut ouvert aux habitants de Chambles, mais aussi à ceux de communes limitrophes. La recette entrait en ligne de compte dans le budget de fonctionnement du Foyer.

Les locaux n'étaient pas encore complètement aménagés lorsque les dirigeants décidèrent d'inviter le docteur FOULTIER, Champion de France d'althéophilie. Sa prestation obtint un réel succès.

C'est en juillet 1970 qu'eut lieu la première marche organisée par le Foyer et la première fête de l'été, appelée plus tard "fête inter-hameaux".

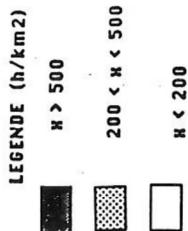
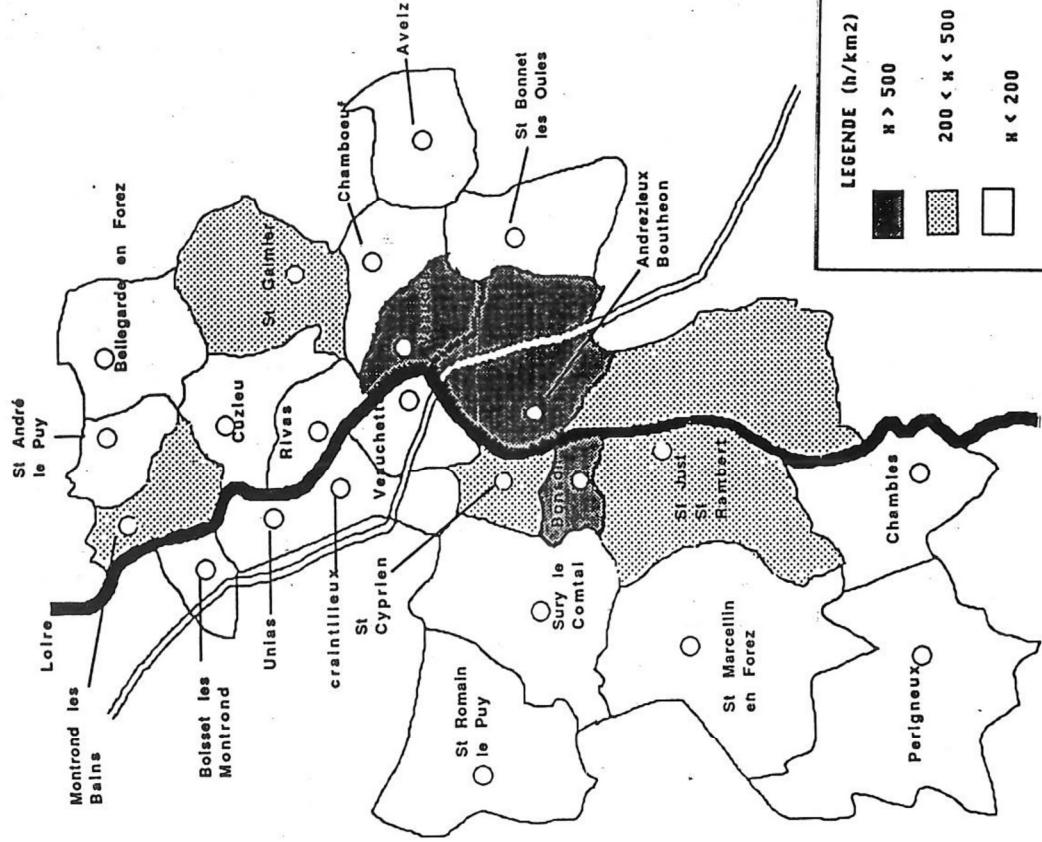
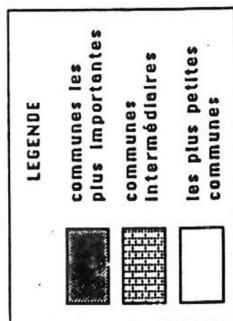
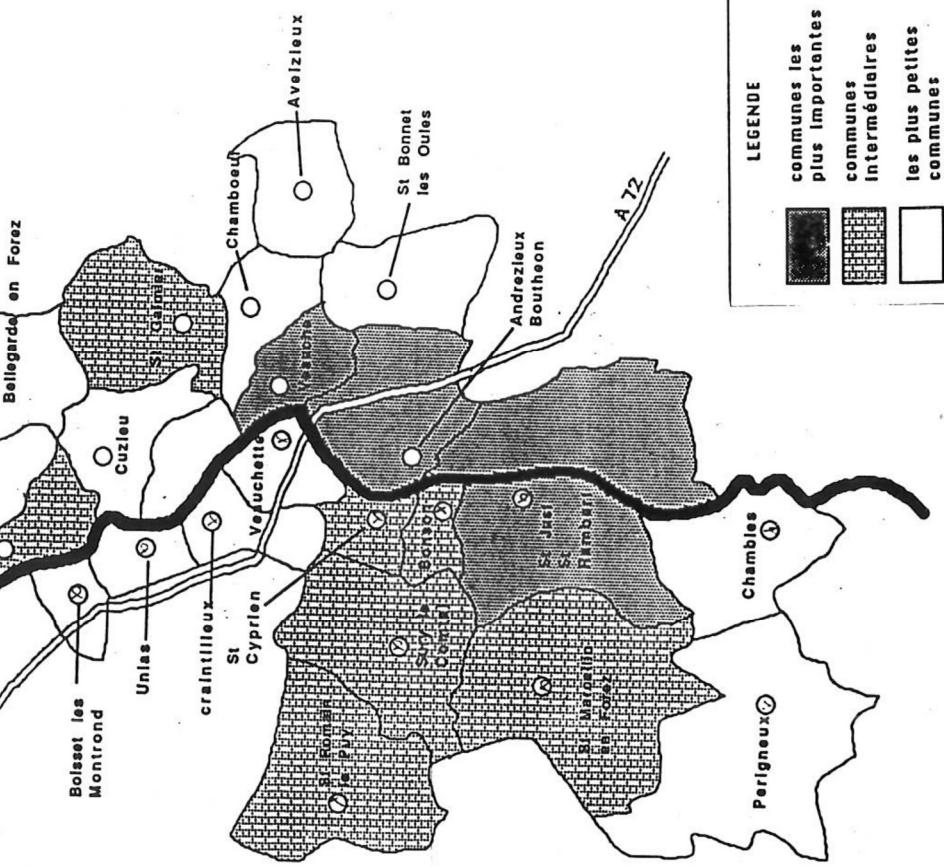


# LES CHAMBOLOUS . . . DANS LE CANTON

CANTON DE ST JUST ST RAMBERT  
CANTON DE ST GALMIER

POPULATION TOTALE  
Données INSEE 1990

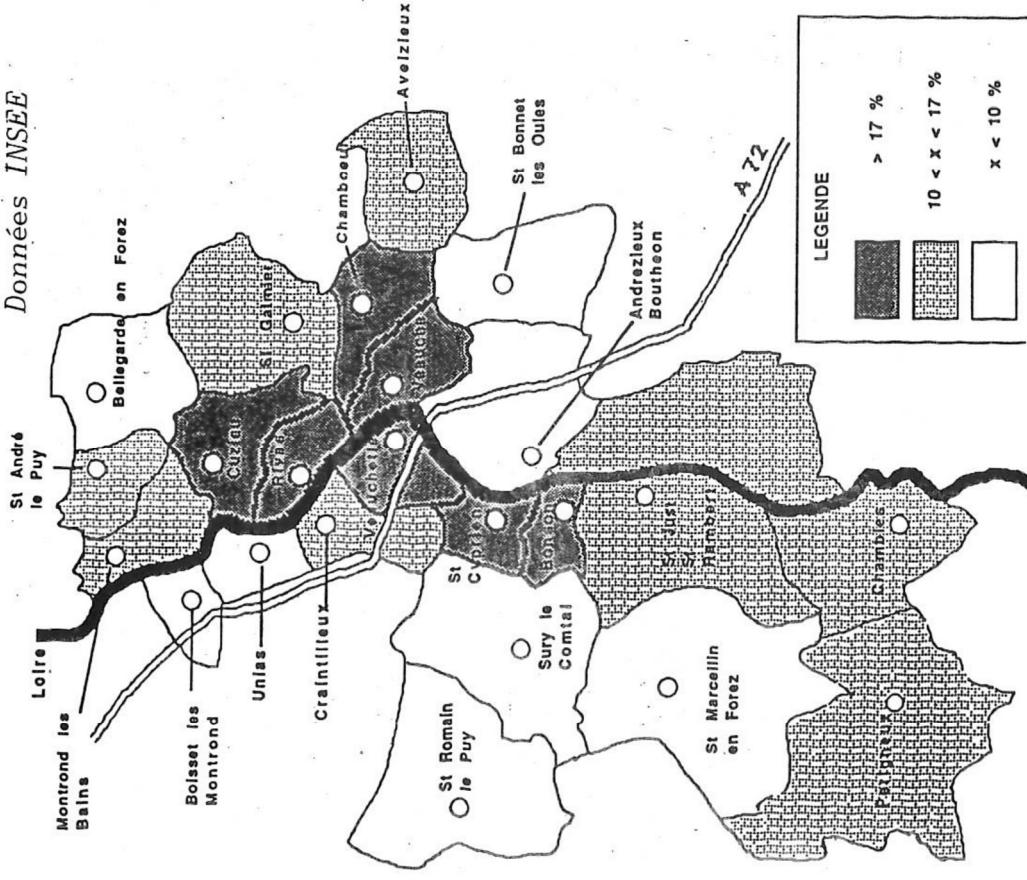
CANTON DE ST JUST ST RAMBERT      DENSITE DE POPULATION  
CANTON DE ST GALMIER      Données INSEE 1990



CANTON DE ST JUST ST RAMBERT  
CANTON DE ST GALMIER

CROISSANCE  
DEMOGRAPHIQUE  
82/90

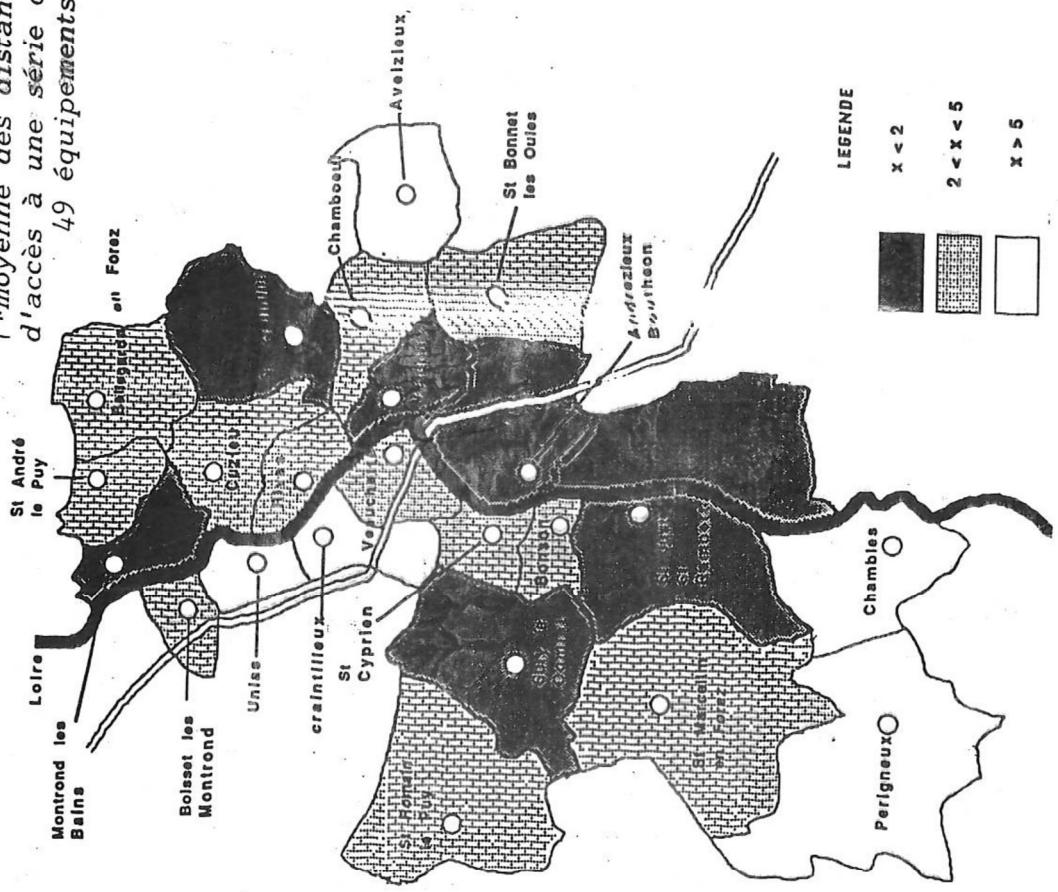
Données INSEE

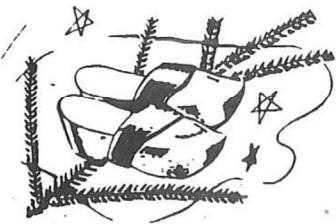


CANTON DE ST JUST ST RAMBERT  
CANTON DE ST GALMIER

Données INSEE

ENCLAVEMENT\*  
Données INSEE 1988  
(\*moyenne des distances  
d'accès à une série de  
49 équipements)





SI CHAMBLES ...  
M'ETAIT CONTE



EN FRANCAIS ...

LE RESCAPE



Venue du sud, en 1918, une pandémie, dite grippe espagnole, provoqua, dans le monde, en un an, la mort de quinze à vingt millions d'individus.

Le virus, qui s'attaquait aux voies respiratoires, arriva, on ne sait comment, jusqu'à Chambles et terrassa le Baptiste, un brave homme, qui exploitait, avec son épouse, la Fanny, une petite ferme au lieudit "Les Cotes".

Quand la Fanny avait vu son homme, si vaillant d'habitude, allongé dans le lit conjugal, inerte, aplati comme une limande dans une poèle à frire, ruisselant de sueur, l'oeil terne, elle avait couru chez Barbier appeler par téléphone le docteur de St Rambert.

Arrivé à la nuit tombante, celui-ci avait attaché sa jument, une carne poussive, près de l'abreuvoir de la place de la Mairie, puis il était descendu ausculter le malade.

Examen bref s'il en fut. Il avait emmené la Fanny près de la cheminée de la cuisine dans laquelle se consumait une bûche de chêne vert. Il lui avait déclaré avec douceur : "Inutile d'acheter des médicaments, préparez le buis béni, le crucifix et les petites mèches pour la veilleuse à huile sur la table de nuit. Demain,

*au plus tard, votre Baptiste sera mort".*

*"C'est pas juste ! c'est pas juste ! pleurnichait la Fanny. C'est pas juste, il a à peine cinquante ans".*

*"Comment savoir ce qui est juste et ce qui ne l'est pas ?" murmura le docteur en rangeant dans un porte-monnaie au cuir usé le montant de ses honoraires.*

*La Fanny l'accompagna en l'éclairant avec la lampe tempête de l'écurie, car le noir de la nuit rendait dangereuses les ornières du chemin.*

*La Fanny entra dans sa maison une heure plus tard seulement. Elle avait, en vain, cherché le Curé pour l'Extrême-Onction. Il devait sans doute passer la veillée en jouant à la manille dans quelque maison d'un hameau.*

*A la boulangerie, vers la rue de l'église, la Mélanie, en lui remettant un brin de buis béni, s'était engagée à venir faire la toilette du mort, le moment venu. Cette promesse lui avait enlevé un souci.*

*Quand elle entra dans la chambre, la Fanny poussa un cri. Le Baptiste n'était plus dans son lit.*

*En traversant la cuisine, elle n'avait pas remarqué que la trappe, au-dessus de l'escalier de la cave, était ouverte, appuyée contre l'un des pieds de la table.*

*Tremblante, elle s'approcha et regarda.*

*Allongé près de la sanpote de vin, une bougie allumée près de lui, le Baptiste semblait mort. Un mince filet d'air passait avec peine entre ses lèvres jointes. Il avait bu, sans doute, deux bouteilles de vin cacheté de Bordeaux puisque celles-ci, gagnées à la vogue de Firminy, étaient vides près de lui. A demi-vide, également, une bouteille d'eau de noix que l'on conservait pour soulager les maux de ventre.*

*Remonter le corps inerte de son époux parut impossible à la Fanny, et pas convenable d'aller chercher les voisins à une heure aussi tardive, et aussi à cause de la contagion.*

*Elle prit les couvertures du lit, les jeta sur le mourant en pensant : "Mon pauvre vieux, si tu dois finir bientôt, autant le faire en paix comme tu l'as voulu".*

Elle laissa la porte de la cave ouverte après avoir soufflé la bougie, puis vint s'asseoir dans un fauteuil près de la cheminée.

Quand le coq la réveilla, le jour pointait à l'est du presbytère. Vite elle se précipita vers la cave avec sa lampe tempête.

Dans l'auréole jaunâtre, elle aperçut le visage de son mari ; la lueur du regard paraissait plus chaude que la veille et le souffle de la respiration un peu moins ténu.

"Il vit ! Il vit encore" cria-t-elle, et elle courut chercher ses voisins pour sortir le Baptiste de son trou.

Je ne vous raconterai pas le déroulement des heures qui suivirent. Sachez seulement que le cinquième jour après sa sortie de la cave, le Baptiste se fit préparer une soupe de choux avec deux tranches de lard et une saucisse fraîche. Dix jours plus tard, un peu amaigri, il attelait ses vaches et partait herser un champ du côté de "Pierre Blanche".

Le médecin était venu constater la guérison, guérison dont il ne pouvait expliquer la cause première. Il aurait pu soumettre le cas aux experts médicaux de Saint-Etienne ou de Lyon. C'était un homme humble, il avait trop de malades à visiter et point assez de temps libre.

Notre village, si une enquête scientifique avait eu lieu, aurait peut-être pu connaître une renommée internationale.

Les Chamblous en auraient-ils été plus heureux ?



P. TREVE

... ET EN PATOIS

Venu d'ou médjour en l'an 1918, n'a terrible maladio, l'appelavon "grippe espagnole", faguait mellire bian d'ou monde.

Le ma, prégny la coura, le monde auto vite mort, l'en ça pas comme arriva au bourg. Le Baptiste, un bou n'homme que fa y ou sa feme la Fany, on petyt bian, vé les coeutes, l'attrapa.

Quand la Fanny le veguait tout agroumillou, dans son loé, au sua, er tout trempe, ay pore mine, o courrigué quère le medachi. Arriva, à la tomba de la noé, attacha son chava dora le badcha et devala vé le Bathiste. O l'agué tot vedi, emmena la Fanny

dora la chaminelfe ou brulave un morcé detchène. O n'y a dy, dzi de remède, de prépara le rapant béni, et le Christ, d'avisa le creziou à l'hoile, et le bita sur la trable. Demo le Baptiste sera mort.

Qu'est pas juste, qu'est pas juste. A pas à chinquante ans, qu'est trop joène.

N'y prouyant re faire, diguait le medachi enbittant sou yards, dans sou porta mounolle. La Fanny le segué ou le créziou, tant er nié.

La Fanny revenny une hure après. Agué cherchat le tuiro par l'Etrême Onction. N'y er pas, la ture, er dé joua à la manille dans una moeuse.

Vé le bronzier, la Mélanie y baillé un morcé de rapant, gna dit que vendry habilla le Baptiste, qué fagué du bian à la Fanny.

Quand la Fanny tourné à la moeuse, le Baptiste er ploé dans son loé. Agué tomba à la cave, le trapou se trouvave bado.

A son créziou la Fanny le véguaït comme mort, doura la sampote ay bediou déor boutilles de vi qu'ayons gogno à la vogue.

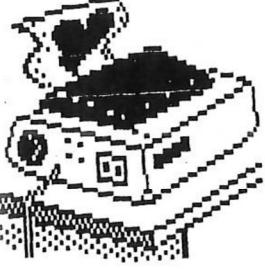
Quand végué le Baptiste, la Fanny sonja qu'er achabo porta une cuberte, er comme mort. Ne pouyant dourmir la Fanny redavala à la cave quand le d'jour coumencave a vegnyr. Le Baptiste alla on paut mé, et pour le mouta de la cave d'endiu vougué vegnyr, ayion peu de prendre la fior.

Deux d'jours après le Baptiste monta tesou de la cave er gari, et demanda una bona soupe de chaoux, er un bon morceau bakou.

La semane après tourname ya ses vaches. Le médichi ça pas qu'en dyre, et pensa qu'er un miracle.

Jacques BERTHOLLET  
Mathieu BARBIER





# REPONSES AU COURRIER



Les travaux exécutés en 1991 au titre de la voirie communale l'ont-ils tous été sur des voies classées dans cette voirie (ordonnance 59-115 du 7 janvier 1959, Art. 2) ou des chemins ruraux affectés à l'usage du public sur lesquels existe une circulation générale et continue (Art. 60 du Code rural) ? N'a-t-on pas goudronné (en enrobés à chaud) un ou des accès de maisons privées ?

## Réponse

Tous les travaux de goudronnage exécutés dans le programme "Voirie Communale 91" ont été réalisés sur des chemins ruraux ou sur des accès publics situés sur des propriétés communales, donc à la charge de la collectivité.

Ces réalisations desservent toujours plusieurs propriétés et au moins une habitation.

La volonté de l'équipe municipale est :

- de permettre à tout habitant de Chambles, sans aucune discrimination (administré ou élu de la commune !!!) de circuler jusqu'à son domicile dans les meilleures conditions.
- d'améliorer la desserte de TOUTES les habitations afin de faciliter le passage des services publics (poste, déneigement, etc.).

Le choix de l'enrobé à chaud se justifie par la solidité et la longévité de ce revêtement, qui ne sont plus à démontrer.

Aucun accès privé n'a été goudronné sur les fonds de la commune.

Les accès privés qui ont été goudronnés en même temps et par la même entreprise l'ont été sur commande et paiements individuels et distincts. L'entreprise et les particuliers concernés n'ont pas jugé opportun de déplacer 2 fois le matériel au même endroit pour éviter que des esprits malveillants n'insinuent que les fonds communaux aient été employés à des fins privées.

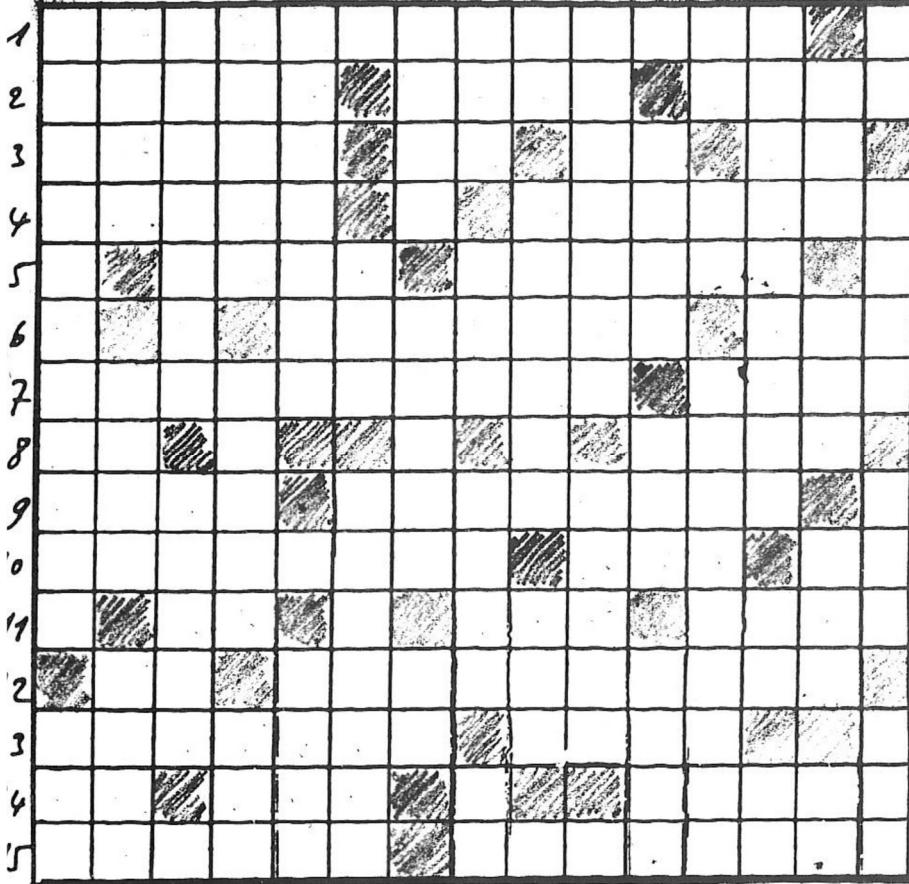


# MOTS CROISES CHAMBLOUS



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Solution du n° 17



AGRANDISSEMENT																
CE SUENT	LITEAU															
ARC	CRAVATER	L														
DOIT	HIRAM	SPOT														
ENLEVE	R	T	RUE													
MT TET	RATEAU	R														
ION	TIEN	ENNUI														
CLOSE ET	I	A TE														
IO OCRE	PLACE	U														
EGO AINI	DOPER															
NIVELE	I VENISE															
NEEL R PERD	M															
E EOPALIN	AMIE															
F FEVITE	AN ION															
INSENSIBLEMENT																



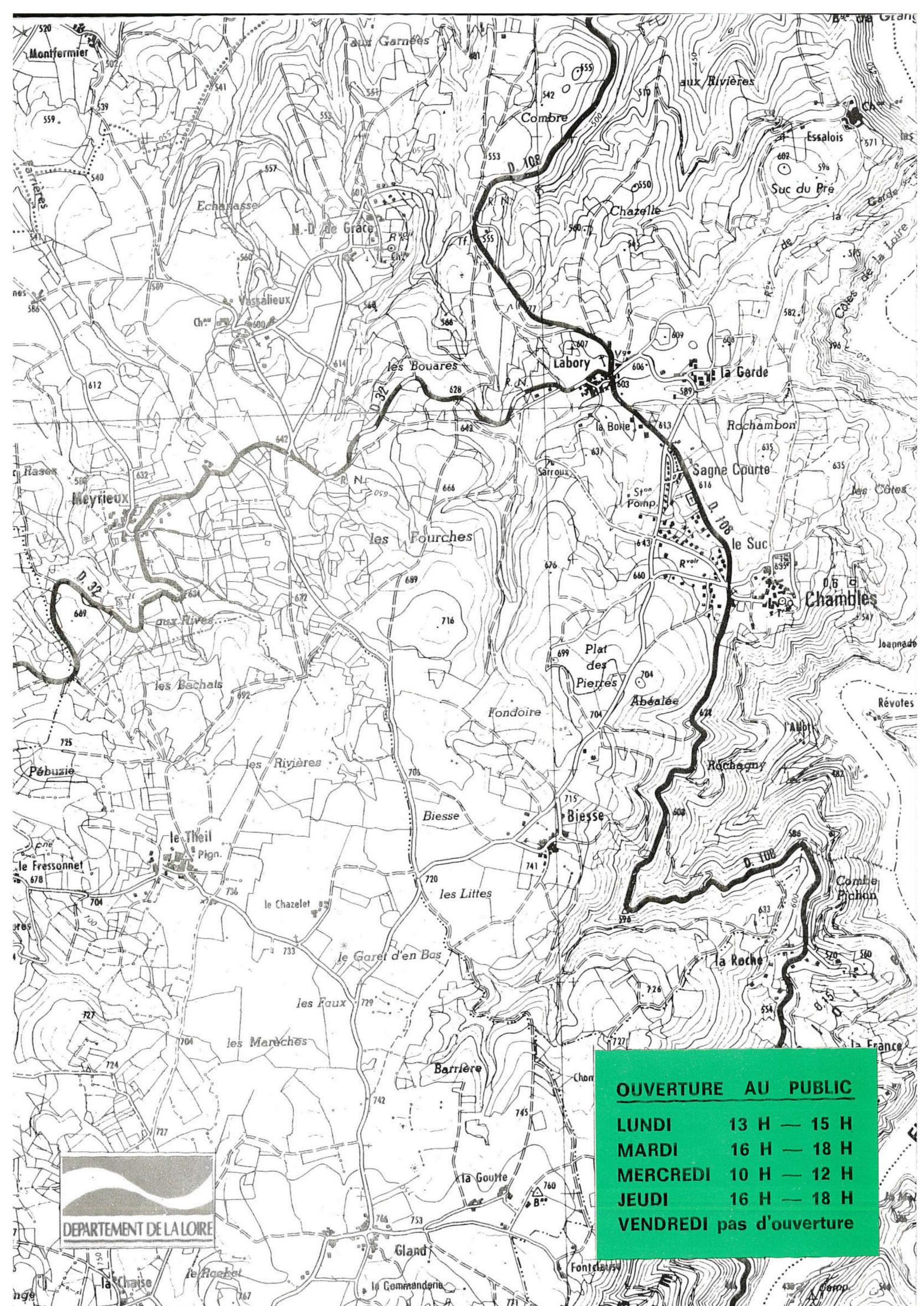
HORIZONTAL : 1 - A Chambles, celle des hameaux a été mise en place en 1991. 2 - Palmiers à huile - Elle amplifie les sons - Bon Papa. 3 - De la maison de Bourbon - Préposition - Le premier 12 horizontal mais à l'envers - Article contracté. 4 - Retranchera - Désagrégea. 5 - Filet - Pays de l'ancienne Vénétie. 6 - Mus par le vent - Part ou département. 7 - Le 18 juin 1966 on en a beaucoup parlé à Chambles, mais personne ne l'a vue - Pieds tordus. 8 - Vachement connue - Réserve. 9 - Ce n'est vraiment pas un bon truc - Hameau au sud de Chambles. 10 - Chasse le Malin - Coriace - Rapport. 11 - Négation - Faisait bouillir - Tracas. 12 - Le zinc - En deux mots, nous allons bientôt le souhaiter. 13 - Se serrait la ceinture - Choisis. 14 - Valeur refuge - Si notre département n'avait ni queue ni tête - Poètes grecs. 15 - Limitée - Fleuve de Sibérie.

VERTICAL : 1 - N'occupent pas le premier rang - Boulot. 2 - Groupe de maisons - Couleur ou préparation culinaire - Nullité. 3 - Officier supérieur - Su. 4 - Salpêtre - Etat intermédiaire - Expression de refus. 5 - Orientaux - Ouverture ou fruit. 6 - Pronom très personnel - Vase sacré. 7 - Lac d'Italie - Ont subi un préjudice - Moitié de cent. 8 - Fait appel - Ne justifie pas toujours les moyens - Giron - Grecque. 9 - Il a son jour - Lieux d'affrontements - Brame. 10 - Caisse commune - Parfait. 11 - Lieux d'enfermement très visités - Monnaie roumaine - Il lui manque un s pour être naïf. 12 - Rapporte souvent - Grecque ou agité - Ces affaires sont souvent expédiées. 13 - Hameau de résidence du Maire de Chambles - Ile ou note - A été l'une des grandes réussites de Citroën. 14 - Possédés - Trou - Voleuse - Consonne doublée. 15 - Pronom - Souvent associés aux lettres - En passant par - Grecque.

# L'ÉCHO DE LA TOUR



*LETTRE DU LECTEUR*



**OUVERTURE AU PUBLIC**

**LUNDI** 13 H — 15 H

**MARDI** 16 H — 18 H

**MERCREDI** 10 H — 12 H

**JEUDI** 16 H — 18 H

**VENDREDI** pas d'ouverture

